



## FLASH INFO CFDT CSE Fonctions Support et Finance

du 1<sup>er</sup> octobre 2020

### INFORMATION SUR LES DISPOSITIONS PRISES PAR ORANGE DANS LE CADRE DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID19

La deuxième vague de la pandémie de coronavirus se profile et provoque la mise en alerte d'une soixantaine de départements en France.

Pour le périmètre des Fonctions Support et Finance, 31 cas avérés de covid19 ont été recensés.

Malgré tout, Orange continue d'appliquer les mesures prises le 1<sup>er</sup> septembre 2020, qui limitent le nombre de jours de télétravail à deux par semaine.

**Aussi, afin de préserver la santé physique et psychologique des salariés, la CFDT réitère sa demande de télétravail 5 jours par semaine, pour les salariés volontaires, jusqu'à la fin de l'année.**

Par ailleurs, la CFDT demande la possibilité d'obtenir une cartographie nationale des cas de COVID déclarés car l'information des élus sur les sites multi-entités est incomplète, du fait du cloisonnement de l'information par l'entreprise.

De plus, les transports constituent un vecteur de propagation de la maladie. La CFDT demande une adaptation et une clarification des consignes liées aux déplacements car les directives actuelles laissent la place à trop d'interprétation et mettent parfois les managers en difficulté.

### PROJET D'AMÉNAGEMENT DU NOUVEL ENSEMBLE IMMOBILIER D'ORLEANS

Dans la lignée de tous les grands projets immobiliers, cette opération repose sur une logique purement comptable. Les conditions de travail en seront nécessairement dégradées par l'optimisation des surfaces.

En ce qui concerne le CSRH, 52 positions de travail sont prévues pour un effectif de 56 salariés, une organisation qui ne prend pas en compte les recrutements à venir (CDD, apprentis alternants et stagiaires).

Les postes de travail seront « priorités » par quartiers d'équipe et occuperont chacun environ 4 m<sup>2</sup>. Certaines positions de travail seront attribuées pour des raisons médicales.

Le flex ne demeure plus la norme. Les salariés pourront utiliser des bulles, de façon temporaire pour des échanges ou pour des travaux confidentiels.

Un sondage a été effectué sur le sujet auprès des salariés concernés avec un taux de réponse à 50%.

L'entreprise prévoit un taux d'occupation à 60%, ce qui devrait permettre une désaturation des espaces. Le micro-zoning présenté montre que la concentration des salariés sera importante et souvent synonyme de nuisances : sonores, visuelles (luminosité), promiscuité, trouble de concentration. Par ailleurs, les espaces ainsi conçus laissent également planer un doute sur la fluidité des évacuations en cas de sinistre.

En revanche, le télétravail à forte dose ne doit pas devenir un refuge ni une solution car il pourrait engendrer d'autres genres de problème en fonction de chaque situation individuelle.

**La CFDT** sera vigilante sur les futures conditions de travail des salariés du CSRH, de la DIG et de la DIT Ouest concernés par ce projet; le chef de projet s'engage à nous tenir informés régulièrement des retours d'expérience après l'aménagement.

### **PROJET DE DEMENAGEMENT VERS LE BATIMENT AXE SEINE A ISSY LES MOULINEAUX POUR LES SALARIES D'ORANGE MEA**

Les salariés d'Orange MEA s'installeront en juillet 2021 dans un bâtiment Axe Seine à Issy les Moulineaux, un bâtiment situé à proximité de Bridge. L'aménagement se fera sur un modèle dit « dynamique » et demandera aux salariés une adaptation à ces nouveaux espaces : il s'agit d'un changement important de leurs environnements de travail.

La Commission CSSCT a mandat sur l'ensemble des impacts liés à ce déménagement afin d'éclairer les élus du CSE.

**La CFDT** regrette que ce dossier n'aborde pas la phase 2 du projet Kilimandjaro et les impacts professionnels, vie privée et familiale de la future organisation de cette Direction.

**La CFDT** a néanmoins voté **favorablement** sur la **prise à bail** de ce projet.

Lors des étapes suivantes : micro zoning, déménagement/emménagement, **la CFDT** sera force de propositions sur l'ensemble du projet y compris sur les risques de RPS liés à l'aggravation du temps de trajet, l'accessibilité au site et aux nouveaux environnements de travail, aux ambiances sonores etc... pour permettre aux salariés d'évoluer dans un environnement de travail adapté à leurs activités.

### **RAPPORT 2019 : SITUATION COMPAREE HOMMES/FEMMES SUR LES CONDITIONS D'EMPLOI ET DE FORMATION**

L'engagement pour l'égalité doit se poursuivre pour ne pas régresser.

**La CFDT** a signé en 2018 l'accord portant sur l'Egalité professionnelle entre hommes et femmes, un accord d'entreprise qui précise les engagements d'Orange.

Orange SA est une entreprise qui a pris au sérieux la dimension « égalité hommes-femmes », elle a obtenu 99/100 à l'index de l'égalité professionnelle. Le périmètre FSF présente un taux de féminisation de 55.15% ; nos métiers des fonctions supports sont plus féminisés et le taux de féminisation est bien supérieur à celui d'Orange SA qui est seulement de 37%.

Cependant l'égalité professionnelle nécessite dans les FSF une attention particulière car notre taux de féminisation baisse : les effectifs non cadres, très féminisés, diminuent tandis que la parité n'est pas obtenue pour les cadres supérieurs (taux de féminisation de 44% pour la bande F). **La CFDT** demande à ce que les politiques de recrutement interne, externe et que les promotions puissent garantir au minimum la parité pour toutes les bandes CCNT.

L'égalité salariale n'est pas vérifiée : en moyenne les femmes sont 3 à 4% moins payées; pour **la CFDT**, l'égalité salariale doit être strictement appliquée. Même à l'embauche, les femmes sont moins payées ; les femmes ne sont pas à la parité pour les plus hautes rémunérations, ni dans les CODIR.

**La CFDT va donc poursuivre ses actions pour obtenir l'égalité sur notre périmètre et intervenir partout où les représentations, les stéréotypes de genre alimentent ce « plafond de verre ».**

Vos élus CFDT sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, demandes d'information. Retrouvez toutes nos coordonnées sur ce flash info, sur l'intranet, l'annuaire ou sur l'application mobile CFDT.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

#### **Avec la CFDT, #Partout, pour Tous**

Sylvain COVEMAERKER (DSCO) 06 79 02 70 03

Erik BJORK (RS CSE) 06 40 13 75 11

**Vos élus : Sylvie Rota, Emmanuel Placet, Philippe Bourgeon, Carole Niddam, Marie-France Macouillard, Paolo Giudice, Fabrice Coriou, Michelle Vinet, Thierry Blangero, Anita Iriart-Sorhondo, Samah Braham, Olivier Berducou, Nadia Pakdaman, Jérôme Marbouty, Pierre Pignol, Fabrice Autrique, Géraldine Héritier, Mary Stella Defranchi, Nadia Jouravleff, Christian Gagnard.**